JOLI MOIS DE MAI

100 Bridge club de l'Aunis MAI 2022

Cette année, bien sûr nous y avons pensé, organiser ou pas le festival de La Rochelle ? Le retour à une vie presque normale est encore tout frais. Un festival se prépare longtemps à l'avance. Aussi, vous l'aurez compris, après ces considérations, le conseil d'administration a décidé à l'unanimité de le reporter à l'année prochaine, 1er dimanche du mois d'août 2023.

Nous pourrons ainsi mettre toutes les chances de notre côté pour assurer au mieux la réussite de ce projet.

Le comité de quartier (Saint-Maurice) a contacté Emile pour savoir si nous serions intéressés pour adhérer.

Notre président a étudié la question, il donnerait des cours de mini-bridge pour que, dans un premier temps, les gens puissent jouer les uns chez les autres. Dans un deuxième temps, s'ils accrochent ils pourraient venir au club, suivre des cours et participer aux tournois, pourquoi pas ?

Le comité pourrait également nous apporter son aide concernant notre problème de parking.

Quelques infos sur la formation suivie par nos deux courageux adhérents de l'Aunis, Brigitte Carlier et Philippe Bedard.

Informations que vous pouvez retrouver en vous promenant sur le site : FFB comité Charentes Poitou Vendée

Stage d'arbitre de club - Royan - siège du comité - avril 2022

Un petit compte rendu d'une formation ayant lieu tous les ans bien qu'interrompue pendant 2 années à cause de... cf. COVID...

La formation s'est tenue dans les locaux du comité du mardi 19 au vendredi 20 avril 2022. Elle était assurée par Thierry Lenglet , directeur des compétitions et accessoirement arbitre national, en compagnie de Jean-Marc Thibaut en fin de journée pour la partie "torture" (simulations collectives de kess kon avait vu auparavant) au moment où les stagiaires étaient dans un état second et ne pensaient qu'à retourner dans leur foyer pour certains, à rentrer à l'hôtel pour préparer le futur examen oral de fin de semaine pour d'autres, ou bien tout simplement à aller faire un tour en bord de mer pour s'oxygéner et décompresser.

Le grand gourou est prêt

Thierry a animé ce stage du début à la fin sans anicroche, sans peur et sans reproche, avec bonhomie et talent. Il avait en face de lui huit stagiaires, avec respect de la parité s'il vous plaît, bien décidés à découvrir ou parfaire leurs

connaissances dans le domaine de l'arbitrage. Les Rochelais dont les clubs ont un besoin pressant d'arbitres représentaient 50% des effectifs. Une vue synthétique du riche programme proposé

Les objectifs principaux à atteindre étaient les suivants (liste non exhaustive) :

- *Expliquer le rôle, les droits et les devoirs des arbitres*
- *Expliquer les rôles de chacun (éthique, discipline, conduite)*
- *Assurer l'organisation des différents types de tournois en club*
- *Découvrir et appliquer les Lois définies dans le code 2017,*
- *Assurer une cohérence entre l'arbitrage en club et en compétition (préparer les joueurs)*
- *Préparer les participants aux examens ultérieurs (oral et écrit).*

Prochains rendez-vous : L'examen oral pour ceux qui ne se sentaient pas prêts. L'examen écrit début juin 2022.

Souhaitons leur bonne chance ou un grand et retentissant Mer…

Le prochain stage 2023. Avis aux futurs candidats !!!

Quoi qu'il en soit (nous ne voulons pas intervenir quant aux préférences et affinités de chacun, chacune, votre vie privée ne nous regarde pas…) le dernier match se jouera sur une demi journée, il y a eu davantage de <u>pour</u> en faveur de l'après-midi. Donc rendez-vous mercredi 11 mai à 14h pour partager un café et 14h30 à la table pour démarrer le trophée.

Comme les fois précédentes, Philippe vous a envoyé un mail, merci à lui de son organisation efficace.

Que les meilleurs gagnent, enfin pas trop fort quand même !

Les belles journées d'été nous incitent souvent à profiter de la nature, balades, plage, vélo, canapé aussi….

Bref, c'est pourquoi le conseil d'administration, nous avons eu quelques demandes allant dans ce sens, est prêt à mettre en place un tournoi le mercredi de 20h30 ou 21h à 23h par exemple.
De tels tournois avaient eu lieu, voici 3 ans environ, sans grand succès il faut bien le dire, mais pourquoi ne pas tenter l'expérience encore une fois ?

Avis aux amateurs, le défi est lancé, vous aurez confirmation, ce sera à partir du mois de juillet.

Un pt'i golf l'après-midi et un bridge le soir ça m'va, pas toi ?

Si mais je viens au golf à vélo et le soir au club, toujours à vélo !

Dans le bureau les livres ronronnent tranquillement, comme ce joli chat.

Les personnes qui n'ont pas encore réclamé leur livre, ce serait aimable qu'elles s'adressent à Emile pour récupérer et régler leur commande. Dans le cas contraire, ils seront proposés à d'autres adhérents susceptibles d'être intéressés.

Les 20 conventions essentielles. Vous vous rappelez ? Plusieurs exemplaires attendent sagement…

Nous remercions vivement les adhérents qui se proposent comme jokers. Nous tenons à rappeler qu'il est important de noter la date à laquelle vous vous êtes engagés afin de pouvoir prévenir en cas d'imprévu. Dany gère au mieux le planning, elle le tient à jour autant que faire se peut, encore faut-il qu'elle soit informée en cas d'impossibilité, ce qui peut arriver à chacun d'entre nous, là n'est pas le problème. Il est toujours fâcheux de se retrouver sans personne le moment venu, il est alors trop tard pour agir et remplacer. Merci de votre compréhension.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Une convocation va être envoyée par mail à tous les adhérents qui ont une adresse électronique. Vous venez de recevoir un message de Patrice Gorse, la liste des adhérents mise à jour, il vous demande de signaler une modification concernant vos coordonnées si elles ne sont plus les mêmes. Pour ceux qui n'ont pas d'adresse mail, ils recevront la convocation par courrier.

Cette assemblée se tiendra le matin comme toujours, samedi 25 juin, la séance sera suivie d'un apéritif et d'un déjeuner.

Pour le repas il faut s'inscrire, il sera facturé 20€ apéritif compris, compte tenu des tarifs pratiqués par les traiteurs.

Celles et ceux qui auront partagé ce moment avec nous, pourront, une fois repus, prendre place à une table pour le tournoi du jour sans avoir besoin de donner un ticket.

Venez nombreux, c'est un moment important pour le club, dans le cas contraire, n'hésitez pas à donner les pouvoirs de vote à quelqu'un.

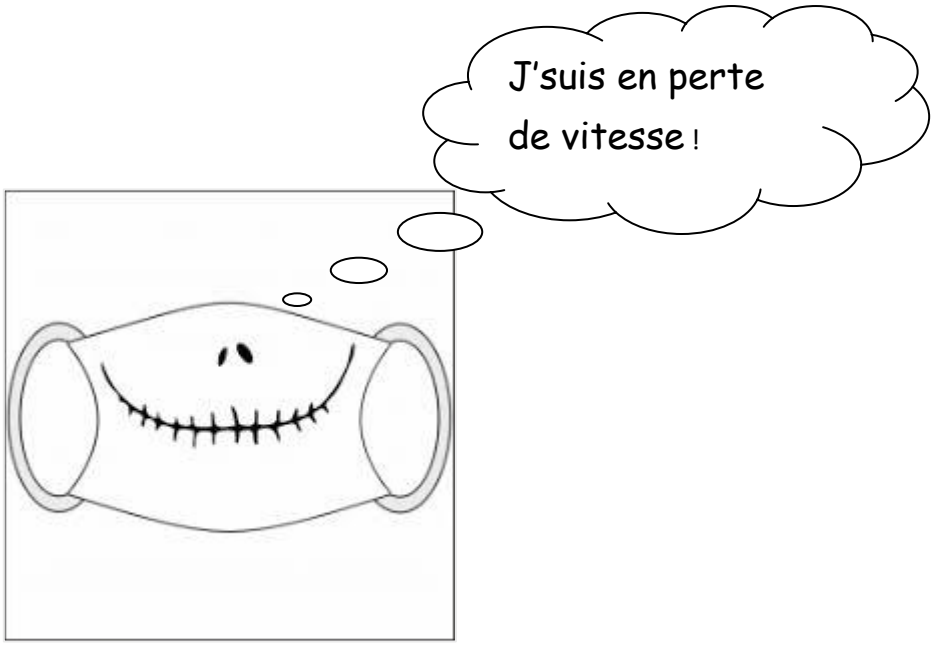

Dans une précédente gazette je vous informais qu'il avait été décidé au sein du conseil d'administration, que le port du masque ne serait plus obligatoire lorsqu'il serait possible d'aérer suffisamment. Ce moment est arrivé, vous l'avez constaté pour le plus grand soulagement de tous.

Néanmoins, les personnes qui souhaitent continuer à le porter pour des raisons de santé ou des convictions personnelles, bien entendu qu'elles ne s'en privent pas.

Il ne faisait pas partie des adhérents, il naviguait entre la cote Bretonne et la nôtre. Certains se souviennent bien de ce couple charmant, Madame et Monsieur Goarnisson. Roger est parti vers une nouvelle cote, son épouse reviendra peut-être jouer au club, c'est avec grand plaisir que nous l'accueillerons.

La rubrique du président

RUBRIQUE ARBITRAGE

Puis-je faire une enchère si mon partenaire a hésité longuement ?

Vous devez tout d'abord savoir qu'un bridgeur n'hésite jamais mais qu'il réfléchit.

Il est tout à fait autorisé de prendre son temps pour faire une enchère : la seule conséquence est de transmettre une information non autorisée à votre partenaire (INA).

Exemple :

N	E	S	O
1K	-	1SA	?

♠ A752
♥ 3
♦ DV105
♣ D865

Ouest se demande si une action est possible car il a une belle main mais son singleton cœur et sa couleur carreau le font finalement mettre un passe sur la table.

N	E	S	O
1K	-	1SA	-
-	?		

♠ RV85
♥ A985
♦ R982
♣ 3

Est est maintenant en position de réveil ; il n'a rien dit au premier tour car son singleton trèfle l'empêchait de contrer mais il décide de dire 2K qui est un appel aux majeures dans leur système.

Sud passe et Ouest dit 2P.

Est a-t-il profité de l'hésitation de son partenaire pour faire son enchère de 2K ?

N	E	S	O
1K	-	1SA	-
-	2K*	-	2P

L'enchère de 2K* en réveil est une action tout à fait légitime.

Le bridge est un jeu de réflexion : il y a souvent des problèmes difficiles à résoudre. Ce qu'il ne faut pas faire, c'est produire une enchère que l'on n'aurait pas faite si le partenaire n'avait pas hésité.

Extraits du code international 2017.

Mis à part le cas où un joueur hésiterait volontairement, sans aucune raison, et dans l'unique but d'induire l'adversaire en erreur, il n'est jamais illicite de réfléchir, que ce soit à l'enchère ou à la carte. Ce qui est interdit, c'est que le partenaire utilise l'information ainsi obtenue.
Un joueur de flanc ou le déclarant a toujours le droit de « bloquer » le jeu de la carte, en refusant de retourner sa carte. Les autres joueurs devront alors attendre son bon vouloir pour passer à la levée suivante, en laissant eux aussi leur propre carte face visible. Un joueur peut ainsi réfléchir à la suite du coup et anticiper ses problèmes, ce qui peut lui éviter ultérieurement des hésitations révélatrices ou qui pourraient transmettre un renseignement de façon illicite.

En cas de contestation, une seule personne est autorisée à trancher : l'arbitre.

Récapitulons.

- Festival de La Rochelle
- Comité de quartier
- La formation d'arbitre
- Tournoi Marcel Colin suite et fin
- Proposition d'un tournoi le soir
- La commande de livres
- Les jokers
- Assemblée Générale
- Port du masque
- Rubrique du président

tchô!